

Réunion du Comité exécutif du Mouvement SUN

Genève, du 24 au 26 février 2016

Participants : Shawn Baker (Président), Abdoulaye Ka (Vice-président), Aslam Shaheen, Uma Koirala, Martha Newsome, William Chilufya, Jane Edmondson, Meera Shekar, Martin Bloem, Francesco Branca, Marc van Ameringen, Fokko Wientjes, Christine Guwatudde Kintu, et Tom Arnold (Coordonnateur par intérim.)

Absences excusées : Daysi De Marquez, Felix Phiri. **Observateurs :** Secrétariat du Mouvement SUN

Introduction

Cette réunion de trois jours a été l'occasion pour les membres du Comité exécutif de se rassembler pour mieux apprécier les réalisations et les défis du Mouvement à ce jour, ainsi que pour comprendre la meilleure approche pour s'engager dans la voie en perspective.

Inspiré par la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020, qui a été préparée par le Secrétariat du Mouvement SUN, les coordinateurs des réseaux SUN et leurs membres ; le Comité exécutif a pris une série de décisions et a identifié un certain nombre de questions à réexaminer dans les semaines et les mois à venir.

Points d'action : le Comité exécutif doit :

POINT D'ACTION 1 : contribuer à la description de la section sur la gouvernance globale de la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020 d'ici mi-avril (Francesco Branca, Shawn Baker, Jane Edmondson, Uma Koirala travailleront en collaboration avec le Secrétariat du Mouvement SUN) ;

POINT D'ACTION 2 : élaborer un document de prise de position sur les implications des multiples formes de malnutrition pour le Mouvement SUN d'ici la fin 2016 (mené par Francesco Branca) ;

POINT D'ACTION 3 : participer à la Communauté de pratique existante sur la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication (Martha Newsome, Marc van Ameringen, Martin Bloem, Uma Koirala, William Chilufya, et Jane Edmondson en sera régulièrement tenu(e) informé(e)) ;

POINT D'ACTION 4 : soutenir une approche renouvelée pour répondre à la demande de soutien par les pays SUN pour l'engagement du secteur privé d'ici le début de la seconde moitié de 2016 (Fokko Wientjes et Abdoulaye Ka) ;

POINT D'ACTION 5 : préparer un webinaire de renforcement de l'approche du Mouvement SUN sur les conflits d'intérêts, avec le Secrétariat du Mouvement SUN d'ici à la fin de juin 2016 (Francesco Branca) ;

POINT D'ACTION 6 : participer au groupe de travail sur l'équité mis en place et coordonné par le Secrétariat du Mouvement SUN (Daysi De Marquez et Uma Koirala). Le Secrétariat du Mouvement SUN est en train d'organiser la prochaine téléconférence pour avril 2016 (date provisoire) ;

POINT D'ACTION 7 : travailler avec le Secrétariat du Mouvement SUN et le Coordonnateur pour développer davantage le système de suivi permettant au Comité exécutif de renforcer la redevabilité mutuelle et la continuité des progrès du Mouvement pour avril 2016. (Fokko Wientjes et Christine Guwatudde Kintu) ;

POINT D'ACTION 8 : aider le Secrétariat à élaborer des options pour l'évaluation de la deuxième phase du Mouvement SUN (Meera Shekar et Felix Phiri) ;

POINT D'ACTION 9 : former une équipe de travail pour examiner la gestion de l'adhésion au Comité exécutif et au Groupe principal (procédures à suivre en cas de changements dans le statut de membre et de renouvellement) et l'auto-évaluation de la performance du Comité exécutif d'ici la fin 2016 (Shawn Baker, Abdoulaye Ka et Martha Newsome).

Résumé des décisions et discussion : (Les décisions sont présentées par rapport à leur lien avec les principaux éléments du résumé de la stratégie du Mouvement SUN et de la feuille de route 2016 - 2020)

1. Objectifs stratégiques du Mouvement SUN 2016 - 2020

La version finale de la Stratégie du Mouvement SUN et la Feuille de route 2016 - 2020 de route permettra de clarifier les « **actions efficaces** » auxquelles fait référence l'objectif stratégique 2¹ (d'après les preuves scientifiques et l'éclairage des éditions 2013 de la revue *The Lancet* sur la nutrition, les cibles globales 2025 de l'Assemblée mondiale de la santé, le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, etc.)

2. Contexte global

Cette section de la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route, qui définit le contexte global dans lequel le Mouvement SUN fonctionne, sera reformulée avec les contributions du Comité exécutif. Cette section fera explicitement référence à l'Agenda 2030 et aux résultats de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition. Cette section mettra également en évidence la contribution des membres du Mouvement SUN au renforcement de la gouvernance globale sur la nutrition.

POINT D'ACTION 1 : Contribuer à la description de la section sur la gouvernance globale dans la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020 **d'ici mi-avril 2016** (Francesco Branca, Shawn Baker, Jane Edmondson, Uma Koirala travailleront en collaboration avec le Secrétariat du Mouvement SUN)

Le Mouvement SUN peut contribuer à la gouvernance globale de la nutrition en garantissant 1) la reconnaissance systématique des **efforts et des priorités nationaux dans les discussions** et négociations internationales et 2) un **suivi exhaustif national des engagements internationaux de la part de** toutes les parties prenantes. Le Secrétariat et les réseaux SUN sont encouragés à accroître la sensibilisation et à améliorer la communication des priorités, des expériences et des réalisations des pays SUN, ainsi que de ceux qui se sont engagés à soutenir ces pays. **Des réunions seront notamment organisées, à New York, Rome et Genève, par des représentants permanents auprès des Nations Unies des pays SUN.** Parallèlement, les points focaux des gouvernements SUN seront encouragés à communiquer avec leurs délégations respectives avant et après les grands événements internationaux afin de procéder à l'échange d'informations sur les progrès et les défis en matière de renforcement de la nutrition.

En outre, un document de prise de position sera élaboré par le Comité exécutif pour permettre au Groupe principal d'examiner l'impact du **double fardeau de la malnutrition**, et les implications pour les objectifs et l'adhésion au Mouvement.

¹ « Donner la priorité et institutionnaliser des mesures efficaces qui contribuent à une bonne nutrition en établissant des fondements politiques et juridiques adéquats »

POINT D'ACTION 2 : Élaborer un document de prise de position sur les implications des multiples formes de malnutrition pour le Mouvement SUN d'ici la fin 2016 (Francesco Branca)

3. Ambitions du Mouvement SUN pour 2020

Cette section de la stratégie du Mouvement SUN et de la feuille de route 2016 - 2020 devrait clairement souligner l'importance de l'équilibre entre une approche ambitieuse de la démonstration des résultats pour tous les objectifs stratégiques du Mouvement, tout en encourageant les pays SUN à **donner la priorité aux** mesures susceptibles de mettre à profit les contributions des différentes parties prenantes, ayant ainsi un impact dans leur contexte national.

4. Compétences améliorées :

I. Amélioration continue de la politique et du cycle budgétaire: De la planification à la redevabilité pour les résultats

Comme indiqué dans la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020, le Comité exécutif a **donné la priorité à l'élaboration** d'un **document listant** les éléments clés permettant de garantir que le plan multi-sectoriel pour la nutrition soit pertinent et utile à une action et des résultats coordonnés (plan de qualité adéquate) en **juin 2016**. Cette liste doit être élaborée de manière participative pour intégrer les points de vue des différents utilisateurs potentiels du plan (planificateurs, exécutants, investisseurs, etc.).

Pour veiller à ce que les plans répondent aux opportunités, reflètent les changements dans l'environnement extérieur et restent axés sur les résultats, les pays SUN sont encouragés à **examiner, chaque année, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs plans au sein de leurs plateformes multi-acteurs afin de pouvoir ajuster en conséquence leur plan d'action**. Cette approche sera intégrée dans les orientations fournies par le Secrétariat du Mouvement SUN pour l'auto-évaluation annuelle des progrès et des défis.

Capter les expériences des pays du Mouvement SUN concernant le développement, l'utilisation et l'examen des plans sera prioritaire dans la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020 pour conduire à de nouvelles orientations sur les bonnes pratiques.

Dans un esprit de transparence, le **suivi des ressources financières consacrées à la nutrition** sera systématisé au sein du Mouvement. Les organisations de la société civile internationales et les agences de l'ONU sont particulièrement encouragées à partager l'information sur leurs contributions financières dans les pays afin de mieux permettre les gouvernements d'apprécier le montant respectif des investissements nationaux. Le but n'est pas de tracer un tableau complet de la question mais une image précise de celle-ci.

Le **suivi des investissements du secteur privé** nécessite une approche spécifique qui sera développée avec la contribution du Comité exécutif. Les expériences tirant parti des marchés, en vue de rendre les aliments nutritifs disponibles, abordables et accessibles à tous, seront recueillies et diffusées.

Compte tenu de la fragmentation du paysage du financement pour la nutrition, les efforts pour **cartographier et mettre en évidence les sources et mécanismes existants pour le financement de la nutrition** doivent être une priorité pour améliorer l'accès à des fonds de renforcement de la nutrition. Le Secrétariat doit veiller à ce que cette aide soit fournie à tous les pays SUN. Les **sommets du Pacte de la nutrition pour la croissance (Rio 2016, Japon 2020)** sont des échéances importantes pour maintenir et accroître l'attention politique, ainsi que pour

obtenir des engagements à l'action et des financements pour la nutrition. Toutes les parties prenantes du Mouvement sont encouragées à soutenir le sommet du Gouvernement brésilien à Rio en préparant des engagements solides et ambitieux à l'action et des financements pour la nutrition. Le Comité exécutif sera tenu informé des développements concernant la préparation de ce sommet.

L'**harmonisation des indicateurs de nutrition**, en cours et signalée dans la Stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 – 2020, doit être une priorité afin de fournir une orientation cohérente aux pays. Les efforts visant à **renforcer la capacité d'utiliser les données existantes dans le pays** doivent être renforcés, en mettant l'accent sur le renforcement des compétences des systèmes nationaux.

La société civile est particulièrement encouragée à innover dans l'utilisation des données pour le **suivi des résultats au niveau local**. Les expériences à cet égard doivent être capitalisées et diffusées.

II. Plaidoyer, mobilisation sociale et communication pour soutenir l'engagement politique, les approches multisectorielles et multi-acteurs et présenter des récits dynamiques sur la nutrition à tous les niveaux

Le Secrétariat du Mouvement SUN et le Coordonnateur élaboreront un plan pour **l'engagement du Groupe principal** au sein du Mouvement.

Le Secrétariat du Mouvement SUN est également encouragé à développer un **réseau d'« ambassadeurs » de la nutrition** qui peuvent plaider en faveur de celle-ci auprès d'un large public.

Il a été constaté qu'il est possible d'être plus proactif dans la lutte contre la malnutrition et de présenter des récits plus percutants sur la nutrition en **coopérant avec les médias et en se servant des médias sociaux**.

Tous les partisans du Mouvement sont encouragés à faire participer les **jeunes et les mouvements de jeunesse**, comme un moyen de captiver l'imagination de la prochaine génération d'« ambassadeurs » de la nutrition et de dirigeants.

Les campagnes de plaidoyer international devraient être soutenues plus vigoureusement par une approche coordonnée au sein du Mouvement (en particulier celles qui attirent l'attention sur les domaines sensibles à l'amélioration de la nutrition, notamment l'allaitement maternel).

POINT D'ACTION 3 : participer à la communauté de pratique existante sur la mobilisation sociale, le plaidoyer et la communication (Martha Newsome, Marc van Ameringen, Martin Bloem, Uma Koirala, William Chilufya, et Jane Edmondson sera régulièrement tenu informée)

III. Coordination des mesures pertinentes des différents secteurs, entre les parties prenantes et niveaux de gouvernement grâce à l'amélioration des capacités fonctionnelles

Recueillir les expériences nationales multi-acteurs et les approches multisectorielles devrait être une priorité et devrait servir à mettre en évidence les bonnes pratiques, notamment concernant la fonction de **coordinateur du point focal SUN du gouvernement** au sein des structures nationales de coordination, ainsi que le **fonctionnement des mécanismes nationaux de coordination**.

Une approche spécifique pour aider les pays à coopérer **avec le secteur privé devrait être élaborée**, en se fondant sur une meilleure compréhension des opportunités et des risques associés.

POINT D'ACTION 4 : soutenir une approche renouvelée pour répondre aux demandes de soutien des pays SUN concernant l'engagement du secteur privé d'ici le début de la seconde moitié de 2016(Fokko Wientjes y Abdoulaye Ka).

Le Comité exécutif du Mouvement SUN a appelé à une **collaboration accrue avec d'autres alliances globales**, en particulier le « Défi Faim Zéro » et « Chaque femme, chaque enfant » ; pour identifier des messages communs et lancer des possibles mesures dans les pays SUN. Suite à la participation du **Partenariat pour l'assainissement et l'eau pour tous** à l'occasion du Rassemblement global du Mouvement SUN 2015, il est nécessaire de définir clairement le cadre de la collaboration.

Un partenariat avec les **Communautés économiques régionales** a été fortement encouragé, en commençant par les communautés économiques africaines, et en partant de la participation actuel de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD selon ses sigles en anglais) dans le Mouvement SUN.

L'approche actuelle de la **gestion et la prévention des conflits d'intérêts au sein du Mouvement SUN** sera examinée en fonction des efforts nécessaires pour se prémunir contre d'éventuels conflits d'intérêt dans le développement des politiques et la mise en œuvre des programmes de nutrition (dans le cadre de la résolution n° 65.6² de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2012). Un webinaire du Comité exécutif sera organisé par le Secrétariat du Mouvement SUN avec l'Organisation mondiale de la santé pour aligner l'approche du Mouvement à l'orientation de l'Organisation mondiale de la santé.

POINT D'ACTION 5 : préparer un webinaire sur le renforcement de l'approche du Mouvement SUN sur les conflits d'intérêts, avec le Secrétariat du Mouvement SUN avant la fin de juin 2016 (Francesco Branca)

² http://www.who.int/nutrition/topics/WHA65.6_resolution_en.pdf?ua=1

IV. Renforcer les moteurs de l'équité dans la nutrition, notamment le rôle des femmes et des filles

Il a été convenu que l'équité est un objectif qui doit être intégré dans toutes les actions du Mouvement. Un groupe de travail permanent est mis en place par le Secrétariat du Mouvement SUN pour guider le Mouvement à ce sujet.

POINT D'ACTION 6 : participer au groupe de travail sur l'équité mis en place et coordonné par le Secrétariat du Mouvement SUN (Daysi De Marquez et Uma Koirala). Le Secrétariat du Mouvement SUN est en train d'organiser la prochaine téléconférence pour avril 2016 (date provisoire) ;

5. Services à valeur ajoutée

Les services collectifs assurés au sein du Mouvement³ permettront d'**accélérer les efforts nationaux** visant à obtenir des résultats à travers l'ensemble du Mouvement.

L'**évaluation du Fonds d'affection multi-partenaires du Mouvement SUN** sera bientôt finalisée (la réponse de la direction est attendue à ce sujet). Une réunion du Comité exécutif sur les alternatives possibles pour le Fonds d'affection multi-partenaires sera prévue dans les prochaines semaines par le Secrétariat.

6. Un Mouvement éthique

Le Comité exécutif a convenu qu'un **cadre éthique** pour les modalités de gestion et de fonctionnement du Mouvement doit être mis en vigueur. Le Secrétariat du Mouvement SUN soumettra au Comité exécutif, une proposition complète incluant un code de conduite, un registre des processus d'intérêt, l'identification des conseillers en éthique pouvant être mobilisés en cas de besoin, ainsi que les normes convenues en matière de transparence sur le site Web du Mouvement SUN (profils et activités du Comité exécutif).

7. Suivi et évaluation des progrès : être mutuellement redevables et renforcer la redevabilité auprès des populations

Redevabilité mutuelle : Les (ré) **engagements SMART** des parties prenantes au sein du Mouvement sont encouragés en tant que base pour la planification et l'examen. Les pays SUN avaient déjà entamé des discussions sur l'établissement des cibles nationales de nutrition et des engagements SMART à l'action lors de leur réunion en janvier 2016.

Le Comité exécutif du Mouvement SUN devrait entretenir un contact régulier et direct avec les comités directeurs et les comités consultatifs des réseaux SUN afin d'examiner les progrès accomplis et les défis rencontrés dans la réalisation de leurs contributions respectives à la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020.

Système national de suivi des progrès: Le système d'auto-évaluation et de suivi des progrès des pays sera ajusté pour l'aligner sur les objectifs stratégiques de la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020. Cet ajustement permettra d'assurer la continuité du système de suivi établi dans la première phase du Mouvement.

Suivi de la contribution du système de soutien du Mouvement SUN : le Secrétariat du Mouvement SUN et les réseaux SUN présenteront des rapports sur leurs contributions prévues pour la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 - 2020 chaque année.

³ Partage et apprentissage : Assurer la coopération technique réactive, opportune et pertinente, et fournir un soutien adapté aux pays face aux défis et opportunités contextuels spécifiques, en particulier aux pays SUN confrontés à des crises humanitaires.

Un **tableau d'indicateurs de suivi** basé sur les détails des progrès et des défis rapportés par les pays SUN, les réseaux SUN et le Secrétariat du Mouvement SUN, sera articulé plus en détail. Le Comité exécutif et le Coordonnateur se serviront dudit tableau d'indicateurs pour analyser les facteurs de progrès, les goulots d'étranglement et les opportunités afin de mieux orienter le Mouvement vers la réalisation de ses objectifs stratégiques. Les détails de ce processus seront davantage affinés par le nouveau Coordonnateur du Mouvement SUN.

POINT D'ACTION 7 : collaborer avec le Secrétariat du Mouvement SUN et le Coordonnateur pour développer davantage le système de suivi permettant au Comité exécutif de renforcer la redevabilité mutuelle et la continuité des progrès du Mouvement **pour avril 2016** (Fokko Wientjes et Christine Guwatudde Kintu)

Évaluation future du Mouvement SUN : Sur la base des enseignements tirés de la préparation de l'évaluation globale indépendante - commencée en 2014-, le temps et les ressources nécessaires doivent être alloués à la préparation, l'élaboration et l'appréciation d'une future évaluation de la deuxième phase du Mouvement. Par ailleurs, des efforts poussés pour clarifier la portée et les objectifs d'une évaluation future aideront à veiller à ce que l'exercice se concentre sur les enseignements les plus significatifs. Le Secrétariat du Mouvement SUN élaborera différents scénarios avec l'appui des experts sélectionnés.

POINT D'ACTION 8 : aider le Secrétariat dans l'élaboration des options concernant l'évaluation de la deuxième phase du Mouvement SUN **d'ici la fin de 2016** (Meera Shekar et Felix Phiri)

8. Rôles et redevabilités du Comité exécutif, et protocoles de communication

Le Comité exécutif a décidé des éléments suivants dans leur *modus operandi* :

- le Comité exécutif tiendra un minimum de **quatre réunions** par an :
 - o une séance en face à face au cours du deuxième trimestre de l'année, organisée afin de tirer profit des autres événements prévus (par exemple en 2016 en marge du Forum politique de haut niveau à New York), ou par le biais d'une téléconférence lorsque aucun événement n'est prévu ;
 - o une séance en face à face au cours du quatrième trimestre de l'année, lors du Rassemblement global annuel;
 - o et deux réunions virtuelles.
- Le calendrier des réunions sera publié à l'avance.
- Pour la préparation des ordres du jour des réunions, le Secrétariat du Mouvement SUN proposera des éléments reflétant les opinions et les suggestions provenant des échanges avec les pays SUN et les coordinateurs des réseaux SUN. L'action requise pour chaque point à l'ordre du jour sera clairement indiquée (pour décision, pour avis, pour information ou pour action). L'ordre du jour final fera l'objet d'une décision par le président et le vice-président et sera publié sur le site web du Mouvement SUN.
- Les facilitateurs des réseaux et leurs comités de pilotage seront invités à rencontrer le Comité exécutif en parallèle à la Réunion Globale afin de discuter des progrès réalisés, des défis restant et des opportunités existantes concernant l'atteinte des résultats collectivement définis dans la feuille de route. Les réunions avec les groupes de pilotage et les conseils consultatifs des réseaux SUN devront être organisées tel qu'indiqué dans la section 7 ci-dessus. Les Termes de Reference des accords administratifs de gestion du Mouvement SUN (version datant de juillet 9) seront adaptés en conséquence.
- Le résumé des décisions prises lors des réunions sera rédigé par le Secrétariat du Mouvement SUN puis approuvé et signé par le président, le vice-président et le coordonnateur du Mouvement. Ces décisions

seront systématiquement communiquées au président du Groupe principal, mettant éventuellement en évidence des décisions ou des points spécifiques qui doivent être communiqués à l'ensemble du Groupe principal. Une fois approuvé, le résumé sera publié sur le site et mentionné dans le bulletin mensuel du Mouvement SUN.

- Le président et le vice-président veilleront à ce que les membres du Comité exécutif disposent d'un minimum d'une semaine pour réagir aux communications électroniques. Celles-ci indiqueront clairement leur but (par exemple, « réaction » ou « information ») dans l'objet du message.
- Les critiques publiques du Mouvement SUN seront traitées comme suit :
 - o Les critiques thématiques seront portées à l'attention du Comité exécutif
 - o Les critiques des membres du Comité exécutif seront portées à l'attention du président, du vice-président et des autres membres concernés.
 - o Le président, le vice-président et le Coordonnateur fourniront, au cas par cas, une réponse appropriée à ces critiques.
- Le Secrétariat représentera et fera connaître les opinions des pays SUN.
- Le Comité exécutif ne sera pas censé agir comme porte-parole du Mouvement SUN car ceci est le rôle du Groupe principal et du Coordinateur. Les équipes de travail temporaires au sein du Comité exécutif seront établies selon les besoins.

POINT D'ACTION 9 : former une équipe de travail chargée d'examiner la gestion de l'adhésion au Comité exécutif et au Groupe principal (procédures à suivre en cas de changements dans le statut de membre ou de renouvellement), et d'examiner l'auto-évaluation de la performance du Comité exécutif d'ici la fin 2016 (Shawn Baker, Abdoulaye Ka et Martha Newsome)

9. Plan de travail 2016 : moments clés

Le Secrétariat du Mouvement SUN identifiera les possibilités d'organiser un événement pour **inaugurer** la stratégie du Mouvement SUN et la feuille de route 2016 – 2020 ainsi qu'accueillir le nouveau Coordonnateur du Mouvement SUN et le Groupe principal. L'évènement aurait lieu en parallèle du Forum politique de haut niveau sur le développement durable à New York en juillet ([High Level Political Forum on Sustainable Development⁴](#)).

Le **Rassemblement global du Mouvement SUN** sera maintenu en tant que réunion annuelle « familiale » permettant l'examen des progrès réalisés ainsi que le partage et l'apprentissage au sein du Mouvement. Le Secrétariat du Mouvement SUN examinera la possibilité d'organiser le Rassemblement global 2016 à Dakar.

⁴ Plate-forme centrale des Nations Unies pour assurer le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable.